

Chorus annonce l'approbation par les actionnaires de la vente de son secteur de la location d'appareils régionaux

HALIFAX (Nouvelle-Écosse) le 25 septembre 2024 /CNW/ - Chorus Aviation Inc. (TSX : CHR) (« Chorus » ou la « Société ») a annoncé aujourd'hui que les actionnaires de Chorus ont voté en faveur de la vente précédemment annoncée des actifs de la Société composant le secteur de la location d'appareils régionaux (l'« opération »). L'opération a été approuvée par environ 98,1 % des voix exprimées par les actionnaires de Chorus à une assemblée extraordinaire tenue aujourd'hui afin d'étudier l'opération. Pour prendre effet, la résolution visant à approuver l'opération devait être approuvée par au moins les deux tiers des voix exprimées par des actionnaires de Chorus. Le rapport sur les résultats du vote sera déposé sous le profil de la Société dans SEDAR+ à www.sedarplus.ca (en anglais seulement).

Chorus a également annoncé la satisfaction de deux conditions réglementaires à la réalisation de l'opération, soit : i) l'expiration du délai d'attente (*waiting period*) prévu par la loi des États-Unis intitulée *Hart-Scott-Rodino Antitrust Improvements Act of 1976*; et ii) la réception de l'approbation de la Competition and Consumer Protection Commission d'Irlande. Par ailleurs, il a été confirmé que l'opération ne nécessite aucun avis ni dépôt en vertu de la *Loi sur la concurrence* (Canada) ou de la partie IV de la *Loi sur l'investissement Canada* (Canada). L'opération demeure assujettie aux autres approbations des autorités de réglementation et conditions de clôture habituelles décrites dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction datée du 19 août 2024 (la « circulaire ») et dans la convention d'achat et de vente relative à l'opération et datée du 30 juillet 2024, toutes deux disponibles sous le profil de la Société dans SEDAR+ à www.sedarplus.ca (en anglais seulement).

Information prospective

Le présent communiqué renferme de l'information prospective et des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables (collectivement, l'« information prospective »). L'information prospective comporte des risques et des incertitudes notables qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux prévus, notamment le risque qu'une condition à la clôture de l'opération ne soit pas satisfaite ou que la clôture de l'opération soit retardée ou n'ait pas lieu du tout. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux décrits dans l'information prospective en raison de risques connus ou inconnus, notamment les facteurs de risque décrits dans la circulaire et dans les documents d'information publics de Chorus, dans chaque cas disponibles sous le profil de la Société dans SEDAR+ à www.sedarplus.ca.

L'information prospective présentée dans le présent communiqué représente les attentes de Chorus à la date du présent communiqué (ou à la date à laquelle elle est autrement déclarée avoir été établie) et peut changer après cette date. Chorus décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser l'information prospective pour tenir compte de nouveaux éléments d'information, d'événements subséquents ou pour quelque autre motif que ce soit, sauf dans la mesure où elle y est tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les lecteurs doivent savoir que la liste de facteurs et de risques qui précède n'est pas exhaustive.

À propos de Chorus Aviation Inc.

Chorus est un fournisseur de solutions d'aviation et un gestionnaire d'actifs d'envergure internationale axé sur le transport aérien régional. Ses principales filiales actuelles sont : Falko Regional Aircraft, une société de premier rang de gestion d'actifs et de location d'appareils se concentrant uniquement sur les avions

régionaux, qui gère des investissements pour le compte d'investisseurs de fonds tiers; Jazz Aviation, l'exploitant régional le plus important au Canada et le fournisseur de services aériens régionaux sous la marque Air Canada Express; Voyageur Aviation, un chef de file en matière de services de vols nolisés spécialisés, de modification d'avions, d'approvisionnement en pièces et de soutien en service; et Cygnet Aviation Academy, une académie accréditée à l'avant-garde de l'industrie, qui prépare les pilotes à accéder à des postes au sein des sociétés aériennes. Ensemble, les filiales de Chorus offrent des services englobant toutes les étapes du cycle de vie utile d'un avion régional, notamment : l'acquisition et la location; le réaménagement, l'ingénierie, la modification, l'adaptation et la transition; les vols à forfait; la maintenance des avions et des composants, le démontage et l'approvisionnement en pièces, en plus d'assurer la formation de pilotes.

Les actions à droit de vote variable de catégorie A et les actions à droit de vote de catégorie B de Chorus sont négociées à la Bourse de Toronto sous le symbole « CHR ». Les débentures de premier rang non garanties à 5,75 % échéant le 31 décembre 2024, les débentures de premier rang non garanties convertibles à 6,00 % échéant le 30 juin 2026 et les débentures de premier rang non garanties à 5,75 % échéant le 30 juin 2027 de Chorus sont négociées à la Bourse de Toronto sous les symboles « CHR.DB.A », « CHR.DB.B » et « CHR.DB.C », respectivement. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de Chorus, veuillez vous rendre au www.chorusaviation.com.

Relations avec les médias pour Chorus : media@chorusaviation.com

Relations avec les analystes pour Chorus : investorsinfo@chorusaviation.com